

Randonnées naturalistes du CEA



26 Mars 2023

Autour du lac de Montbel

Au plus près de l'eau, l'itinéraire autour du Lac de Montbel offre à la fois une diversité de paysages et de beaux points de vue sur le lac et le massif de Tabé. Alternance de forêts et de plages.

Enjeux environnementaux : Aménagement demandé d'un parc résidentiel au bord du lac à niveau constant de Montbel : son impact et ses conséquences sur le milieu et les espèces et l'économie locale.

Intérêts naturalistes : La biodiversité du site (diversité des milieux, de la flore et de la faune).

Histoire locale : L'histoire de la création du lac de Montbel.

Itinéraire : Boucle de 16 km, sans dénivelé (50 m).

Altitudes : de 394 à 423 m.

Carte IGN série bleue : Lavelanet-Montségur (2247 OT).

Point de regroupement : la base nautique du lac (par Lérans – RD 28 – voir carte ci-dessous) à **9h30**

Niveau 1 : randonnée relativement facile

Moins de 400 mètres de dénivelé pour 3 à 4 heures de marche, sans les arrêts.

Marche sur des sentiers sans difficulté technique.

Le rythme :

Il s'agit de randonnées naturalistes, la marche se fera posément, chaque observation étant prétexte à s'arrêter **tout en tenant compte de la distance à parcourir.**

Le tarif des sorties :

Pour les adhérents de l'Association :

Le tarif d'une sortie est de 12 euros/personne seule et 20 € pour un couple

Pour les non-adhérents de l'Association :

Pour leur première sortie, les participants non-adhérents devront adhérer (par obligation de la couverture assurance du CEA) et devront, **adhésion comprise**, payer 20 euros pour *une personne seule* (12€ ensuite pour les autres sorties) et 32 € pour *un couple* (20 € pour les autres sorties)

Enfants accompagnés : gratuit jusqu'à 12 ans - 5 € de 13 à 15 ans - 8 € de 16 à 18 ans.

Contact :

Dominique Alard, (06.84.46.92.40.).

L'inscription aux sorties :

L'inscription est obligatoire pour les sorties, de préférence en ligne par Hello asso :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-ecologique-ariegeois/evenements/inscriptions-sorties-nature>

Ou par téléphone (voir contacts ci-dessus) pour celles et ceux peu habitués aux services numériques . Dans ce cas les paiements se feront sur place par chèque.

